

DIRECTION DES OPERATIONS, DU MAINTIEN EN CONDITION
OPERATIONNELLE ET DU NUMERIQUE

SERVICE DES ACHATS D'ARMEMENT

Paris, le 29/11/2024

N°

DÉCISION

- Objet** : **Subordination fonctionnelle des personnels du service des achats d'armement**
- Références** : a) Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
b) Décret n° 2024-376 du 23 avril 2024 portant création de l'Agence Ministérielle de l'Intelligence Artificielle de Défense.
c) Arrêté du 23 février 2024 relatif à l'organisation de la direction générale de l'armement ;
d) Arrêté du 22 juin 2007 modifié portant désignation des personnes n'appartenant pas à l'administration centrale signataires des marchés publics et des accords-cadres au ministère de la défense ;
- Annexe** : Liste des personnels S2A placés sous l'autorité fonctionnelle de l'AMIAD

Les personnels du service des achats d'armement (S2A) de la direction des opérations, du maintien en condition opérationnelle et du numérique, dont la liste figure en annexe, pour les projets confiés à **l'Agence Ministérielle de l'Intelligence Artificielle de Défense**, sont placés, pour ces seules activités, sous la subordination fonctionnelle du directeur de l'AMIAD.

Etant entendu que cette subordination fonctionnelle ne désengage pas le S2A de sa supervision sur les processus d'élaboration de ces décisions.

L'ingénieur général de l'armement
Jean-Pierre CLERC
Chef du Service des achats d'armement

Original signé

Liste du personnel du S2A placé sous la subordination fonctionnelle de l'AMIAD :

Autorités signataire de marchés :

- ICA Nadège ROUSSEL
- ICETA 2 Sébastien DELAUNEY

Présidents de commission interne contrat :

- ICDD Catherine DUCROS
- ATTACHE ADM Isabelle VALLEE-SAUNIER

Chef de division achats et adjointe au chef de division achats :

- ICETA 1 Serge ALLAIN
- ICD Pauline LA GRECA

Copie intérieure :

- DOMN
- DIE
- DP
- DP/SEREBC
- DRH
- AMIAD

Diffusion intérieure:

- DOMN/AD
- DIE/AD
- DO/S2A